

CODE D'ÉTHIQUE DE L'ATHLÈTE 2021-2022

Je reconnais que le sport est un formidable potentiel comme contribution à ma santé, à mon équilibre et à mon développement et que mon bien-être et mon épanouissement sont plus importants que la performance et la victoire sportive.

À titre d'athlète, mes paroles et mes comportements démontrent que :

- Je respecte les installations et les équipements mis à ma disposition ainsi que le code du skieur et la clientèle des stations visitées.
- Je respecte les consignes établies par mon entraîneur, les règlements de la station et le code vestimentaire de mon club.
- J'accepte toutes les décisions des personnes qui travaillent à l'organisation d'une course et de mes entraîneurs sans mettre en doute leur jugement et leur intégrité.
- J'encourage honnêtement mes coéquipiers. J'accepte leurs succès et j'aide ceux qui présentent plus de difficultés.
- Je poursuis mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon club en tout temps et j'avise mon entraîneur en cas d'absence.
- Je suis courtois et respectueux envers les entraîneurs, les officiels, les spectateurs et mes adversaires en utilisant un langage sans injure.
- Je ne tolère et n'encourage aucune forme de violence physique, verbale, psychologique ou sexuelle.
- J'utilise les réseaux sociaux positivement.
- Je m'engage à ne pas vendre, consommer, être en possession ou être sous l'effet de substances illicites (drogues, alcool, etc.).
- J'accepte la victoire avec joie et fierté mais je ne l'utilise pas pour rabaisser les autres. J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant le bon travail des autres participants. Je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.

Athlète

Parent si athlète mineur